



Note de présentation brève et synthétique
des Comptes Financiers Uniques 2024

BUDGET COMMUNE

BUDGET FORET

BUDGET CENTRE COMMERCIAL

NOTE DE PRESENTATION COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 COMMUNE

1. Le Cadre général du budget

L'article L2313.1 du Code général des collectivités territoriales prévoit qu'une *présentation brève et synthétique* retraçant les informations financières essentielles soit jointe aux budgets pour permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation d'explicitation des documents budgétaires ; elle est disponible sur le site internet communal.

Le budget retrace l'ensemble des dépenses et des recettes prévues et autorisées pour l'année dans le respect des principes budgétaires et comptables : annualité, antériorité, unité budgétaire, universalité, sincérité, spécialité et équilibre.

Le «cycle» budgétaire est le suivant : rapport d'orientations budgétaires, budget primitif, décision(s) modificative(s), Compte Financier Unique (remplaçant le compte administratif et le compte de gestion).

Le Compte Financier Unique retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées par la commune entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2024. Il est élaboré conjointement par le maire et le comptable, et se substitue au compte administratif préparé par l'ordonnateur et au compte de gestion préparé par le comptable. A lui seul il remplit les mêmes fonctions de « rendus de comptes ».

Le Compte Financier Unique 2024 approuvé par le conseil municipal est entièrement dématérialisé et peut être consulté sur simple demande au secrétariat de la mairie.

Les résultats de clôture de l'exercice 2024 s'établissent comme suit :

NATURE	COMMUNE 2024	
	Investissement	Fonctionnement
Recettes	1 644 551.63	4 714 453.26
Dépenses	1 349 624.39	3 925 222.53
Résultat de l'exercice	294 927.24	789 230,73
Résultat reporté	- 661 285.47	1 185 794,99
Résultat de clôture	- 366 358.23	1 975 025,72
TOTAL		1 608 667.49
Reports en dépenses	377 000,00	
Reports en recettes	0.00	
RESULTAT CUMULE		1 231 667,49

Accusé de réception en préfecture
001-210100319-20250407-D_2025_04_07_05-BF
Date de télétransmission : 08/04/2025
Date de réception préfecture : 08/04/2025

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des salaires des agents de la ville, de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

Dans un contexte inédit de crise politique et budgétaire, notre collectivité doit une nouvelle fois faire preuve de résilience pour maintenir ses équilibres financiers.

Dans ce contexte défavorable nos comptes de charges ont augmenté à l'exception des comptes relatifs aux charges financières et atténuation de produits.

1 Section de fonctionnement

La section de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

Elle regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

1.1. Dépenses de fonctionnement

CHAPITRES BUDGETAIRES	CA 2023	CFU 2024
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL <i>eau, électricité, téléphone, chauffage, carburants, fournitures administratives, travaux entretien des bâtiments, entretien de voirie et des réseaux, impôts et taxes, primes assurances, contrats de maintenance, entretien des biens mobilier et des véhicules, livres, fournitures scolaires ...</i>	990 394,35 €	1 112 547,54 €
012 - CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES <i>Rémunérations et assurance du personnel. 2024 : allocation vétéranse pompiers</i>	1 882 564,39 €	1 949 297,78 €
014 - ATTENUATIONS DE PRODUITS <i>Reversement Fonds de Péréquation ressources Intercommunales et Communales</i>	70 937,00 €	63 964,00 €
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE <i>Indemnités élus, subventions, SDIS, écoles, prévention spécialisée, bons d'achat futurs collégiens et chèques pôle du commerce bacheliers</i>	547 511,13 €	593 000,24 €
66 - CHARGES FINANCIERES <i>Intérêts des emprunts, ICNE</i>	54 113,42 €	43 811,81 €
67 - CHARGES SPECIFIQUE <i>Annulation titre sur exercices antérieurs</i>	- €	3 000,00 €
68 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS <i>Dotations aux dépréciations des actifs circulants</i>	2 500,00 €	2 000,00 €
042 - OPERATIONS D'ORDRE <i>Dotations aux amortissements et opérations d'ordre</i>	142 114,31 €	157 601,16 €
TOTAL	3 690 134,60 €	3 925 222,53 €

La hausse 2024 par rapport à 2023 trouve son explication par la variation des postes suivants :

- Charges à caractère général (≈ + 120 000 € : énergie + 100 000 €, petits équipement, maintenance, assurance)
- Charges de personnel (≈ + 66 000 € : allocation vétéranse + 13 000 €, personnel contractuel)
- Atténuation de produit (≈ - 7000 € FPIC)
- Opérations d'ordre (≈ + 15 000 € : amortissements)
- Autres charges de gestion courante (≈ + 43 000 € : CCAS + 5000 €, CSCJP + 30 000 €, SIEA enfouissement réseau rue du stade + 21 000 €, allocation vétéranse - 13 000 €)

1.2. Recettes de fonctionnement

CHAPITRES BUDGETAIRES	CA 2023	CFU 2024
002 - EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	897 905,58 €	1 185 794,99 €
013 - ATTENUATIONS DE CHARGES	30 204,75 €	53 950,69 €
<i>Remboursement agents malades, en 2024 part salariale des titres restaurant</i>		
042 - OPERATIONS D'ORDRE	- €	9 459,96 €
<i>Amortissement des subventions d'équipements reçues</i>		
70 - PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTE	168 207,64 €	247 041,52 €
<i>Facturation eau, ordures ménagères, entretien d'espaces verts, ventes repas restaurant scolaire</i>		
73 - IMPOTS ET TAXES	2 127 946,08 €	2 142 844,08 €
<i>Attribution de compensation, droits de mutation</i>		
731 - FISCALITE LOCALE	1 371 534,55 €	1 342 181,01 €
<i>Impôts directs locaux, taxe sur électricité</i>		
74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS, PARTICIPATIONS	506 081,23 €	495 610,67 €
<i>Dotations, participations aux frais de fonctionnement des écoles</i>		
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	554 771,35 €	418 569,09 €
<i>Revenus des immeubles, locations de salles</i>		
77 - PRODUITS SPECIFIQUES	4 463,88 €	2 296,24 €
<i>Remboursements de sinistres</i>		
78 - REPRISES SUR AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS	2 500,00 €	2 500,00 €
<i>Reprises sur dépréciations des actifs circulants</i>		
TOTAL	5 663 615,06 €	5 900 248,25 €

Les recettes 2024 - hors excédent reporté – connaissent une légère diminution (+/-50 000 €).

Diminutions significatives :

Chap. 731 : - 29 000 : Impôts directs locaux (TF)

Chap. 74 : - 10 000 : FCTVA – 5 000 €, +/- Participations régionales, départementales et communales

Malgré le contexte, nous avons maintenu la stabilité des taux des impôts locaux :

- Taxe foncière sur propriétés bâties = 25.14 %
- Taxe foncière sur propriétés non bâties = 87.26 % (taux communal + taux départemental)
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires = 12.72 %

2 Section d'Investissement

2.1. Dépenses d'investissement

CHAPITRES BUDGETAIRES	CA 2023	CFU 2024
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	15 540,40 €	2 510,40 €
<i>Logiciels, frais d'études rénovation énergétique toiture école Pré des Saules</i>		
204 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	4 000,00 €	50 908,33 €
<i>Subventions façades, enfouissement réseaux rue du stade</i>		
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	237 943,03 €	177 629,35 €
<i>Cimetière : achat de cavurnes et relevage de 10 tombes, automate de régulation chauffage Mairie, pilotation chauffage salle des fêtes, borne recharge pour véhicule électrique Mairie, achat minibus, pose isolant et laine de verre plafond primaire Sources , nouveau réseau téléphonie, panneaux de signalisation, informatique, copieurs pour les écoles, mobilier, tonnelles, caméras, autolaveuses</i>		
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	1 149 704,77 €	763 795,00 €
<i>Travaux rénovation urbaine du Pré des Saules</i>		
<i>Maîtrises d'œuvre travaux renouvellement urbain</i>		
<i>Travaux campagne de voirie, et requalification rue du stade</i>		
<i>Travaux entretien route de Nierme</i>		
<i>Eclairage public</i>		
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	317 326,28 €	342 612,82 €
<i>Remboursement du capital des emprunts et cautions</i>		
040 - OPERATIONS D'ORDRE BUDGETAIRES	- €	9 459,96 €
<i>Amortissement des subventions d'équipements reçues</i>		
041 - OPERATIONS PATRIMONIALES	- €	2 708,53 €
<i>Résorption des avances versées</i>		
001 - SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	937 980,38 €	661 285,47 €
<i>Solde d'exécution de la section d'investissement reporté</i>		
TOTAL	2 662 494,86 €	2 010 909,86 €

Les dépenses liées au renouvellement urbain ont porté principalement sur les travaux de finalisation du réaménagement du centre social en 2024 (+/- 272 000 €) :

- Finalisation des travaux de réaménagement « de l'existant » du Centre Social et Culturel J. Prévert
*Terrassement – gros œuvre – étanchéité zinguerie - Isolation extérieure – menuiserie extérieure et intérieure
- revêtements sols – plafonds suspendus – électricité courants faibles - chauffage ventilation plomberie*

L'aménagement des espaces publics côté Vallès prévu en 2024 a été retardé et démarrera au printemps 2025.

2.2. Recettes d'investissement

CHAPITRES BUDGETAIRES	CA 2023	CFU 2024
10 - DOTATIONS, RESERVES	1 078 782,55 €	1 189 764,94 €
<i>Taxes d'Aménagement</i>		
<i>FCTVA</i>		
<i>Excédent de fonctionnement capitalisé</i>		
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	730 763,99 €	290 206,01 €
<i>Subventions perçues par l'Etat, le département, la région, la CAF, le SIEA ...</i>		
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	48 947,80 €	4 270,99 €
<i>Débloccage partiel d'un emprunt</i>		
<i>Encaissement de cautions</i>		
040 - OPERATIONS D'ORDRE	142 114,31 €	157 601,16 €
<i>Dotations aux amortissements et opérations d'ordre</i>		
041 - OPERATIONS PATRIMONIALES	- €	2 708,53 €
<i>Résorbtions des avances versées</i>		
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	600,74 €	- €
<i>Révisions de prix à la baisse pour le marché espaces publics</i>		
TOTAL	2 001 209,39 €	1 644 551,63 €

La perception des subventions d'investissement dans le cadre du renouvellement urbain (Etat, Région, Département et CAF de l'Ain) s'est poursuivie.

Nous avons perçu un montant de 125 000 € du conseil départemental, soit environ 40% du chapitre 13.

Aucun emprunt n'a été souscrit sur l'année 2024 et l'encours de la dette poursuit sa baisse :

Le capital restant dû au 01/01/2025 s'élève à : 2 219 416,23 €uros.

Il était de 3 074 985.15 € au 01/01/2019

⇒ soit une diminution de la dette de 855 568.92 €uros.

Endettement pluriannuel de 2020 à 2026

Exercice	Annuité	Intérêts	Capital	Capital restant dû au 01 janvier	Capital par habitant
2020	505 653,03 €	89 813,52 €	415 839,51 €	2 829 367,90 €	734,52 €
2021	514 432,42 €	74 055,18 €	440 202,24 €	2 588 528,39 €	670,78 €
2022	349 567,17 €	60 086,97 €	288 980,20 €	2 648 326,15 €	685,21 €
2023	368 822,09 €	57 072,87 €	311 749,22 €	2 759 345,95 €	710,07 €
2024	386 972,27 €	48 131,77 €	338 840,50 €	2 447 596,73 €	626,79 €
2025 *	393 386,80 €	38 547,02 €	354 839,78 €	2 219 416,23 €	574,83 €
2026 *	388 342,97 €	29 302,30 €	359 040,67 €	1 864 576,45 €	482,93 €

* Source : fiche DGF 2024 : 3861 - population INSEE au 01/01/2024

NOTE DE PRESENTATION COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 FORET

L'article L2313.1 du Code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe aux budgets pour permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le budget FORET est un budget annexe de la commune de Bellignat.

Il retrace les dépenses et recettes liées à la forêt NOIRE et à la forêt du CHATELARD.

Le Compte Financier Unique pour l'exercice 2024 se résume de la manière suivante :

	FORETS 2024	
NATURE	Investissement	Exploitation
Recettes	22 887,06	27 728,43
Dépenses	21 120,31	24 846,77
Résultat de l'exercice	1 766,75	2 881,66
Résultat reporté	-2 411,07	78 728,22
Résultat de clôture	-644,32	81 609,88
	TOTAL	80 965,56

Les résultats du Compte Financier Unique 2024 sont intégrés dans le Budget Primitif forêt 2025.

Section de fonctionnement**LES DEPENSES :**

CHAPITRES BUDGETAIRES	CA 2023	CFU 2024
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	28 312,83 €	24 734,58 €
<i>Entretien bois et forêts +/- 18 000 €</i>		
<i>Matériel et autres fournitures (engrais, carburant motoculture, insecticide)</i>		
<i>Charges sur ventes de bois, fauchage, élagage routes forestières, exploitation pour affouage en 2024, entretien de parcelles</i>		
<i>Gardiennage - cotisations - honoraires :</i>		
<i>Frais de gardiennage, contribution à l'hectare, honoraires affouage en 2024</i>		
<i>Cotisations, documentation</i>		
66 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	40 000,00 €	- €
<i>Virement au budget principal</i>		
66 - CHARGES FINANCIERES	- €	112,19 €
<i>Frais sur ventes de bois - ONF</i>		
TOTAL	68 312,83 €	24 846,77 €

Détail Compte Financier Unique 2024 :

Chapitre 011 :	
Total autres matières et fournitures	191,91 €
Engrais, carburant motoculteur, insecticide	191,91 €
Total entretien bois et forêts	17 934,44 €
Charges sur vente de bois parcelles forêt Noire	6 159,31 €
Maintenance des parcelles 13 et 23 Forêt Noire (ONF)	3 067,69 €
Remise en état barrière forestière (TIHB)	320,00 €
Fauchage, élagage routes forestières (PERRIER)	4 288,00 €
Exploitation pour affouage (THEVENIN)	3 358,08 €
Entretien parcelles PRE ROND le Chantelard (JACQUET P - VEGETAUX BORIE)	741,36 €
Total honoraires - cotisations - gardiennage	6 608,23 €
Documentation	35,00 €
Contribution à l'Ha + France Bois Forêt + association des communes forestières de l'Ain	1 406,60 €
Honoraires affouage (ONF)	312,65 €
Frais de gardiennage / ventes N-1	4 853,98 €
Chapitre 66 :	
Total charges financières	112,19 €
Frais sur ventes de bois façonnés	112,19 €
TOTAL	24 846,77 €

LES RECETTES :

CHAPITRES BUDGETAIRES	CA 2023	CFU 2024
002 - RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	91 055,01 €	78 728,22 €
70 - PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIRECTES <i>Vente de bois (+ affouage en 2024)</i>	58 397,11 €	27 728,43 €
TOTAL	149 452,12 €	106 456,65 €

Détail Compte Financier Unique 2024 :

Chapitre 002 :		
Résultat reporté		78 728,22 €
Chapitre 70 :		
Total ventes de bois		27 728,43 €
Bois façonnés forêt Noire		11 219,15 €
Exploitation coupes de bois produits accidentels bord de route forestière de Nierme		11 419,28 €
Affouage		5 090,00 €
TOTAL		106 456,65 €

Section d'investissement**LES DEPENSES :**

CHAPITRES BUDGETAIRES	CA 2023	CFU 2024
001 - SOLDE INVESTISSEMENT REPORTE	10 855,01 €	2 411,07 €
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT <i>Régularisation subvention sylvac't</i>	- €	2 957,00 €
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES <i>Travaux sylvicoles, régularisation sur factures antérieures en 2024</i>	7 742,07 €	18 163,31 €
TOTAL	18 597,08 €	23 531,38 €

Détail Compte Financier Unique 2024 :

Chapitre 001 :		
Solde inv reporté		2 411,07 €
Chapitre 13 :		
Total subventions		2 957,00 €
Remboursement subvention sylv'acctes perçue sur les travaux sylvicoles		2 957,00 €
Chapitre 21 :		
Total aménagement forêt		18 163,31 €
Travaux sylvicoles forêt Noire		3 252,35 €
Aménagement Plan de relance P25 (forêt Noire) et P31 (forêt Chatelard) : régularisation		14 910,96 €
TOTAL		20 568,37 €

LES RECETTES :

CHAPITRES BUDGETAIRES	CA 2023	CFU 2024
10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	11 355,01 €	2 411,07 €
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	4 831,00 €	4 524,00 €
<i>Région, HBA</i>		
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	- €	15 951,99 €
<i>Régularisation sur factures antérieures</i>		
TOTAL	16 186,01 €	22 887,06 €

Détail Compte Financier Unique 2024 :

Chapitre 10 :	
Excedent de fonctionnement capitalisé	2 411,07 €
Chapitre 13 :	
Total subventions	4 524,00 €
Subvention HBA / travaux sylvicoles 2022	754,00 €
Subvention Région sylv'acctes / travaux sylvicoles 2023	3 770,00 €
Chapitre 21 :	
Total aménagement forêt	15 951,99 €
Aménagement Plan de relance P25 (forêt Noire) et P31 (forêt Chatelard) : régularisation	15 951,99 €
TOTAL	22 887,06 €

Le versement du solde de l'aide apportée par la Région au titre du volet de renouvellement forestier du plan de relance pour reconstitution des parcelles forestières attendu, a été une nouvelle fois repoussé sur l'exercice 2025 (8 697 €).

Aucun emprunt sur ce budget

NOTE DE PRESENTATION COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 CENTRE COMMERCIAL

L'article L2313.1 du Code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe aux budgets pour permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le budget CENTRE COMMERCIAL est un budget annexe de la commune de Bellignat.

Il retrace les dépenses et recettes liées au fonctionnement et à l'investissement des commerces, de la salle famille et de l'espace médical situés place des arcades à Bellignat.

Le Compte Financier Unique pour l'exercice 2024 se résume de la manière suivante :

Centre commercial 2024		
NATURE	Investissement	Exploitation
Recettes	32 352,39	119 811,65
Dépenses	63 915,46	70 323,45
Résultat de l'exercice	-31 563,07	49 488,20
Résultat reporté	136 993,23	49 707,15
Résultat de clôture	105 430,16	99 195,35
	TOTAL	204 625,51
Reports		
RESULTAT CUMULE		204 625,51

Section de fonctionnement**LES DEPENSES :**

CHAPITRES BUDGETAIRES	CA 2023	CFU 2024
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	18 864,67 €	37 228,84 €
<i>Eau, énergie, matériel, entretien bâtiment, taxe foncière...</i>		
042 - OPERATIONS D'ORDRE	32 271,67 €	31 891,59 €
<i>Dotation aux amortissements</i>		
66 - CHARGES FINANCIERES	1 313,07 €	1 203,02 €
<i>Remboursement intérêts de l'emprunt</i>		
TOTAL	52 449,41 €	70 323,45 €

Détail Compte Financier Unique 2024 du chapitre 011 :

Chapitre 011 :	
Eau	3 985,44 €
Energie, électricité	13 418,32 €
Fournitures d'entretien	430,01 €
Fournitures petit équipement	20,40 €
Entretien et réparation bât.	2 246,26 €
Maintenance	3 101,12 €
Assurance	2 291,00 €
Frais de télécommunication	721,29 €
Taxe Foncière	11 015,00 €
TOTAL	37 228,84 €

LES RECETTES :

CHAPITRES BUDGETAIRES	CA 2023	CFU 2024
002 - RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	- €	49 707,15 €
70 - PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	11 773,63 €	13 142,67 €
<i>Refacturation eau, charges loyers en partie</i>		
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	90 382,93 €	106 668,98 €
<i>Loyers, charges loyers en partie</i>		
TOTAL	102 156,56 €	169 518,80 €

Détail Compte Financier Unique 2024 :

Chapitres 70 et 75 :	
Loyers et charges commerces (Grand Marché Istanbul, Pizzaiolo)	58 203,03 €
Loyers et charges espace médical	61 608,62 €
TOTAL	119 811,65 €

Section d'investissement**LES DEPENSES :**

CHAPITRES BUDGETAIRES	CA 2023	CFU 2024
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	22 857,51 €	23 527,43 €
<i>Remboursement capital de l'emprunt, remboursement de caution</i>		
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 270,88 €	- €
<i>Mobilier divers</i>		
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	306 822,34 €	40 388,03 €
<i>Constructions (en cours)</i>		
TOTAL	335 950,73 €	63 915,46 €

Détail Compte Financier Unique 2024 chapitre 23 :

Chapitre 23 :	
Fin réaménagement espace santé	28 891,82 €
Porte d'entrée sécurisée espace santé	4 659,40 €
Volets roulants bureau orthoptiste	1 450,23 €
Filet anti pigeons	2 500,00 €
Relamping	2 696,58 €
Signalétique intérieure (orthoptiste)	190,00 €
TOTAL	40 388,03 €

LES RECETTES :

CHAPITRES BUDGETAIRES	CA 2023	CFU 2024
001 - SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	38 996,82 €	136 993,23 €
040 - OPERATIONS D'ORDRE	32 271,67 €	31 891,59 €
<i>Dotation aux amortissements</i>		
10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	33 207,39 €	- €
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	364 997,68 €	- €
<i>Subvention Etat, Région, HBA, Mutualité française (réaménagement / extension espace santé)</i>		
16 - EMPRUNTS ET DETTE ASSIMILEES	3 470,40 €	460,80 €
<i>Cautions</i>		
TOTAL	472 943,96 €	169 345,62 €

Les travaux de réaménagement ont été financés par le biais d'un emprunt de 350 000 € souscrit en 2019.

Le remboursement du capital de cet emprunt s'élève à 22 967 € pour 2024.

Focus travaux réaménagement/extension espace santé

Programme aménagement urbain Travaux finalisés en 2024

Dépenses année 2024 et montant total réalisé dans le cadre du marché de travaux, maîtrise d'œuvre et contrôle technique :

Dépenses :

MARCHE Travaux	Montant initial	Montant après avenants et +/- values	Dépenses 2024	Montant total dépensé au 31/12/2024
LOT 1 Maçonnerie	109 794,75 €	115 231,25 €	26 375,78 €	115 231,25 €
LOT 2 Charpente	128 142,00 €	116 867,00 €	0,00 €	116 867,00 €
LOT 3 Etanchéité	12 315,80 €	12 315,80 €	0,00 €	12 315,80 €
LOT 4 Menuiserie	32 905,00 €	27 920,00 €	0,00 €	27 920,00 €
LOT 5 Serrurerie	32 365,00 €	22 615,00 €	0,00 €	22 615,00 €
LOT 6 Menuiserie bois	53 960,00 €	53 960,00 €	0,00 €	53 960,00 €
LOT 7 Isolation	170 424,00 €	182 233,89 €	2 516,04 €	182 233,89 €
LOT 8 Plomberie	84 874,82 €	101 801,66 €	0,00 €	101 801,66 €
LOT 9 Electricité	32 086,03 €	56 350,93 €	0,00 €	56 350,93 €
LOT 10 Sol souple	13 523,80 €	18 221,79 €	00,00 €	18 221,79 €
TOTAL	670 391,20 €	707 517,32 €	28 891,82 €	707 517,32 €

MARCHES Maîtrise d'œuvre, Contrôle technique	Montant initial	Dépenses 2024	Montant total dépensé au 31/12/2024
MO	82 635,00 €	0,00 €	82 635,00 €
CONTRÔLE Technique	2 195,00 €	0,00 €	1 895,00 €
TOTAL	84 830,00 €	0,00 €	84 530,00 €

Recettes :

Total des subventions attribuées :

- Etat : Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) =197 811,00 €
- Région : Programme d'intérêt Régional (PRIR) =150 000,00 €
- Haut-Bugey Agglomération : fond de concours 2021 =100 000,00 €
- Mutualité Française : participation installation cabinet dentaire =54 166,67 €

Un dernier montant de 27 636,99 € de subvention de la Région (sur les 150 000 €) reste à recevoir en 2025.

Les résultats du compte administratif 2024 sont intégrés dans le Budget Primitif CENTRE COMMERCIAL 2025.